

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



tout savoir

**Nouveau plan
de circulation
à Montorgueil**

numéro 65 • septembre-octobre 2012

4 à 7 Festival de la transition, amorcer la transition écologique | Événement mondial, PARK(ing) DAY | L'éducation, un droit | Nuit blanche, un rêve éveillé • 8 Conseils de quartier, c'est la rentrée • 14 Soleilles Cowork, Féminin pluriel



RENTRÉE SCOLAIRE

Une école de qualité

Cette année encore, tous les enfants du 2^e seront accueillis dans des écoles rénovées. La Mairie est attentive à ce que les conditions d'un bon apprentissage soient réunies pour tous les élèves.

La rentrée dans le 2^e, ce sont 1350 écoliers et 330 collégiens qui reprennent le chemin de l'École. Jacques Boutault, Roberta Bernard et les élus de l'arrondissement seront présents le jour de la rentrée, aux côtés des enseignants, pour accompagner les parents et les enfants, soucieux que ce premier jour d'école se déroule dans les meilleures conditions. Apporter à nos enfants une éducation

optimale est une priorité. C'est la raison pour laquelle la Mairie du 2^e et la Ville de Paris concentrent leurs efforts pour offrir une école de qualité. Comme chaque année, les parents laisseront leurs enfants en toute confiance. Les locaux sont fonctionnels et en bon état, les repas servis dans les restaurants scolaires sont à 70 % biologiques. Et le personnel pédagogique est à l'écoute des besoins des élèves.



PROJECTION

Jeudi 19 juillet, le film *Rabat* a fait l'objet d'une projection dans la cour intérieure de la mairie et d'un débat en présence des réalisateurs Jim Taihuttu et Victor Ponten, et des acteurs du film, le tout autour d'un verre de l'amitié.



BON APPÉTIT

Le traditionnel pique-nique du 2^e organisé rue Montmartre par l'association Air 2 fête soutenu par la Mairie a réuni de nombreux habitants dans une ambiance festive et conviviale.



PLACE AU SPORT !

La place des Petits-Pères s'est animée, tous les lundis et mercredis soirs de cet été, grâce au cours de gym suédoise.



LIRE AU SOLEIL

En juillet et en août, chaque mardi et vendredi de 15h30 à 17h30, la Mairie, en collaboration avec la bibliothèque Charlotte Delbo, a renouvelé l'opération Bibliothèques Hors Les Murs, place Goldoni, pour le plaisir des petits et des grands.



Une bonne rentrée... jusque dans l'assiette!



C'est la rentrée scolaire. Parmi les responsabilités d'un maire : l'accueil des enfants dans les écoles, leurs conditions de travail, mais aussi la cantine. Donner le meilleur, bien s'alimenter pour bien grandir et apprendre supposent des aliments et des menus qui préservent la santé. Une récente étude - dans le cadre du programme européen Reach - indique que malheureusement la quasi totalité des fruits et légumes que nous consommons comporte des pesticides et traces d'engrais. Aucune de ces molécules, assurent les industriels de l'agro-alimentaire, n'est présente en quantité suffisante pour être nocive. Les doses sont trop faibles. Mais leur toxicité n'avait, jusqu'à présent, été étudiée que séparément. Or l'étude Reach démontre que la combinaison entre elles de plusieurs de ces molécules chimiques, présentes dans nos aliments, accroît les effets nocifs sur l'organisme de trente à quarante fois !

Cela rend d'autant plus urgent le recours aux produits biologiques entièrement naturels. Dans le cadre de son nouveau marché, la Caisse des écoles du 2^e - que je préside en tant que maire - veut encore progresser et aller au-delà de 70 % d'aliments bio et issus d'une agriculture de saison, donc de proximité. Dans le même ordre d'idée, on connaît désormais les dégâts sur la santé et sur l'environnement d'une alimentation trop carnée. Ainsi, les savoureux et très nutritifs repas végétariens du mardi seront reconduits cette année encore.

Je vous souhaite à toutes et tous, parents et enfants, une excellente rentrée scolaire.

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris

La question au maire

Il est très difficile de trouver une place en crèche à Paris, quelles mesures sont prises pour endiguer cette pénurie ?

Emmanuelle S., Montorgueil-Saint-Denis

“ Dans le 2^e arrondissement, grâce à la forte volonté de l'équipe municipale, plusieurs nouveaux équipements associatifs ont vu le jour : en juin 2011 la crèche parentale des Petits Pois, rue du Sentier, puis ce mois-ci nous ouvrons un lieu multi-accueil géré par l'association La Clairière, sans oublier la crèche des Petits-Pères qui a apporté, en 2008, 60 nouveaux berceaux à l'arrondissement. Malgré ces mesures, la pénurie se fait toujours ressentir, c'est pourquoi cette problématique demeure une priorité pour l'équipe municipale et nous explorons toutes les pistes pour accroître encore la capacité d'accueil des tout-petits dans l'arrondissement.

SEPT.-OCTOBRE

Samedi 1^{er} septembre
Auto défense féminine
 Place de la Bourse, 10h-13h

Escrime
 Place de la Bourse, 14h-17h

Dimanche 2 septembre
Roller skate
 Place de la Bourse, 10h-17h

Samedi 8 septembre
Circul'livre
 À l'angle des rues
 Montorgueil et Bachaumont,
 10h30-12h30

Du 11 au 22 septembre
Exposition
« Regards à distance »
 En mairie
 Vernissage le jeudi
 13 septembre, 18h30
 Lecture de poèmes à 19h

Mercredi 12 septembre
Conseil de quartier
Sentier-Bonne Nouvelle
 En mairie, 20h

Jeudi 13 septembre
160^e anniversaire
des éditions de la
Librairie théâtrale
 3 rue de Marivaux, 19h

Les 15 et 16 septembre
Vide-grenier de la mairie
 Rue de la Banque,
 place de la Bourse
 et rue des Petits Pères
 Samedi 15, 9h-19h
 et dimanche 16, 9h-18h

Vendredi 21 septembre
PARK(ing) DAY
 Place de la Bourse,
 toute la journée

Les 22 et 23 septembre
Fête des jardins
 Square Louvois
 Samedi 22, 14h-19h
 et dimanche 23, 11h-19h

Samedi 22 septembre
Inauguration
du jardin partagé
 Square Bidault, 14h30

FESTIVAL DE LA TRANSITION

Amorcer la transition écologique

Partout dans le monde, les peuples se mobilisent et développent des alternatives : mises en commun, transition énergétique, circuits courts, pratiques agro-écologiques, monnaies locales, etc.

Du 27 septembre au 7 octobre, à Paris et en Petite Couronne, le mouvement des villes en Transition Île-de-France et plusieurs collectifs, associations et coopératives organisent dix jours de débats et rencontres pour réfléchir à la manière d'affronter concrètement les crises environnementales mais aussi sociales et économiques qui se préparent. La transition appelle à un changement profond de

nos modes de production et de nos modes de vie. Vision optimiste, presque poétique pourrait-on dire, elle se veut surtout forte de solutions pour l'avenir. Jeudi 27 septembre à 18h30, la soirée d'ouverture organisée à l'espace Jean Dame permettra de rencontrer des acteurs engagés dans des luttes contre les industries extractivistes (minières et pétrolières) et les initiateurs d'alternatives locales concrètes qui surgissent sur nos territoires et dans nos quartiers. Également, des représentants du peuple Sarayaku et des communautés du Guatemala seront présents pour témoigner de leur combat. Ils mettront en place une coopération avec celles et ceux qui travaillent autour du mouvement de la transition.



> Retrouvez le programme du festival de la transition sur festivaldesutopiesconcretes.org

CINÉMA

L'Autre Écran, nouvelle saison

L'Autre Écran, animé par l'association Toiles Étoiles propose depuis septembre 2006, grâce au soutien de la Mairie du 2^e, des séances de cinéma en entrée libre salle Jean Dame, à proximité de la rue Montorgueil. En moyenne trois séances par mois sont programmées : des courts, des longs, du réel à la fiction... tous à l'écart et à la marge des circuits commerciaux. Libre au public de venir à une projection et de partager des moments forts en émotion. En septembre, retrouvez votre cinéma de quartier, salle Jean Dame, pour sa 7^e saison consécutive qui risque, encore, de vous étonner.

> Programme : www.mairie2.paris.fr ;
www.toilesettoiles.fr





ÉVÉNEMENT MONDIAL

PARK(ing) DAY

PARK(ing) DAY, ouvert à tous, aura lieu cette année le vendredi 21 septembre. Une journée où citoyens, artistes et associations collaborent pour transformer temporairement des places de parking payantes en espaces végétalisés et conviviaux.

Les espaces bétonnés deviennent des lieux d'initiatives engagées, originales et créatives. Par le biais de ces parenthèses poétiques et ludiques, PARK(ing) DAY est une réflexion globale sur la place laissée à la nature et sur la qualité de vie en centre-ville. En révélant les possibilités offertes par l'espace urbain, PARK(ing) DAY aide à changer la

façon dont les rues sont perçues. Depuis plusieurs années, le 2^e arrondissement participe activement à cet événement. Au programme cette année, sur la place de la Bourse, un forum citoyen, lieu de débat autour de l'espace public de demain. À cette occasion, la parole sera donnée à tous les acteurs et usagers de l'espace public.

> Plus d'infos : www.parkingday.fr

LABEL QUALITÉ

Une Mairie à votre écoute



Toujours dans l'optique d'améliorer les services rendus aux usagers, la Mairie du 2^e est dotée, depuis septembre 2011, du label QualiParis. Cette démarche a pour objectif d'évaluer et de renforcer la qualité de l'accueil. Vous pouvez dès à présent trouver en mairie une fiche « Mieux vous accueillir » pour formuler toutes remarques sur l'accueil qui vous est réservé. Vous pouvez également poser vos questions en envoyant un courriel à mairie02@paris.fr accessible depuis le site de la Mairie du 2^e, rubrique « Nous contacter ». Par ailleurs, un questionnaire de satisfaction est à votre disposition sur la page d'accueil du site, rubrique « Et aussi ». Votre participation nous permettra d'évaluer votre satisfaction et de faire évoluer l'accueil au sein de notre administration.

: en bref

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Besoin de bras ! Les Conseils de quartiers, organisateurs depuis plus de 10 ans du Bal de la Bourse, lancent un appel à bénévoles pour participer à l'organisation.

REPRISE DE L'AUTO DÉFENSE FÉMININE

À partir du 15 septembre, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris et la Mairie du 2^e vous proposent à nouveau chaque samedi (hors périodes scolaires) de 15 h à 16 h 15 ou de 16 h 30 à 17 h 45 des séances gratuites d'auto défense féminine au gymnase Jean Dame.

> Renseignements et inscriptions sur place

17, rue Léopold Bellan.



VALORISATION DE L'ESPACE PUBLIC

Le cabinet Muse D.Territoires a été chargé par le Conseil de quartier Montorgueil-Saint-Denis de proposer des solutions de valorisation de certains espaces. Un blog expliquant la démarche et permettant de recueillir la parole des acteurs locaux a été créé : msd75002.blogspot.fr.



GRAFFITI GOMMÉ

Depuis le 21 juin dernier, la Ville de Paris, seule grande métropole à assurer un service de nettoyage gratuit des tags sur les murs d'immeubles privés, vous propose de signaler la présence d'un graffiti directement sur paris.fr ou au 3975.

SEPT.-OCTOBRE

Lundi 24 septembre
Conseil de quartier
Montorgueil-Saint-Denis
 Centre Cerise, 20h

Du 28 septembre
au 12 octobre
Exposition « Droit
à l'éducation »
 En mairie. Vernissage le mardi
 2 octobre, 18h30

Lundi 1^{er} octobre
Conseil de quartier
Vivienne Gaillon
 En mairie, 20h

Jeudi 4 octobre
et mardi 30 octobre
Conseil d'arrondissement
 En mairie, 19h

Samedi 6 octobre
3^e congrès de l'autisme
 Collège de France
 11, place Marcellin Berthelot
 (Paris 5^e), 8h30-18h

Samedi 6 octobre
Nuit Blanche
 De 19h à minuit

Samedi 13 octobre
Circul'livre
 À l'angle des rues
 Montorgueil et Bachaumont,
 10h30-12h30

Du 15 au 26 octobre
Exposition
« Indépendance
de l'Algérie »
 Vernissage en musique
 le lundi 15 octobre
 En mairie, à 18h30

L'AUTRE ÉCRAN
 Salle Jean Dame
Vendredi 14 sept., 19h30
Vendredi 28 sept., 19h30
Mardi 2 octobre, 19h30
Jeudi 11 octobre, 20h
Jeudi 25 octobre, 20h

Mardi 23 octobre
Université populaire:
Demain quels humains ?
 En mairie, 20h

EXPOSITION

Regards d'artistes

Du 11 au 22 septembre, la Mairie propose de plonger dans l'histoire de l'Amérique du Sud à travers l'exposition Regards à distance de deux artistes graveur latino-américaines.

Retranscrire ce qu'elles ont vécu dans leurs pays d'origines, c'est à cet exercice difficile que se sont prêtées Olga Verme-Mignot et Ximena de Leon Lucero. Leurs œuvres, comme elles aiment le signifier, sont des regards à distance. Travaillant toutes les deux à l'atelier collectif de gravure de la Cité internationale des Arts de Paris, elles se sont associées pour mettre en lumière les traces d'un passé latino-américain commun

mêlant les émotions extrêmes. De la souffrance au bonheur, de la violence à la solidarité, les deux artistes invitent le public à entrer dans leur univers où l'espace temps semble être source d'inspiration.



Visage
de Olga Verme-Mignot



Et tu retourneras dans la poussière
de Ximena de Leon Lucero

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENSEIGNEMENT

L'éducation, un droit

En collaboration avec l'association 4 Tomorrow, la Mairie du 2^e accueille du 1^{er} au 12 octobre, dans le cadre de la Journée mondiale de l'enseignement, l'exposition Droit à l'éducation, issue du concours international d'affiches de 2011 *Poster for tomorrow*.

Fondé par Hervé Matine, ce concours a pour vocation de créer un élan social et solidaire sur les thématiques des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Le droit à l'éducation est le thème qui avait été retenu en 2011 par l'association 4 Tomorrow dans le but de promouvoir l'éducation des enfants et de sensibiliser au problème majeur que représente l'illettrisme dans nos sociétés.

Ce concours a mobilisé près de 2 700 participants de

tous âges et de tous horizons. Des ateliers de formation au graphisme ont même vu le jour en Afrique et dans des collèges français. Après avoir fait le tour du monde, les 100 affiches sélectionnées de l'édition 2011 sont exposées à la mairie du 2^e, du 1^{er} au 12 octobre. Venez admirer ces créations, reflet du droit à l'éducation.



> Vernissage et débat,
mardi 2 octobre à partir
de 18h30



Populaire, exigeant et audacieux, l'événement Nuit Blanche jouit d'un tel succès que la Mairie du 2^e a décidé de participer à l'édition 2012 et de proposer des spectacles de son et lumière le soir du 6 octobre de 19 h à minuit.

La « Galaxie Youkali » de l'artiste Yvan Le Bozec va investir la cour intérieure de la mairie du 2^e. Composée d'une multitude de Y et d'une boule à facettes, cet objet singulier sera suivi de la chanson « Youkali », ritournelle envoûtante qui raconte l'histoire utopique d'une île enchantée, sur une musique de Kurt

Weill. Et, enfin, pour ceux qui n'ont toujours pas sommeil, une invitation à la danse sera lancée pour vous permettre d'esquisser quelques pas de tango. De cette manière, et en toute simplicité, les spectateurs seront invités à devenir eux-mêmes acteurs de l'événement. Un partage festif et utopique.

PEINTURE

Une part d'histoire

Très attachée à transmettre l'héritage laissé par l'Histoire, la Mairie du 2^e arrondissement rend hommage au cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie. En collaboration avec le peintre Djilali Kadid, une galerie de portraits des grands écrivains algériens qui ont marqué la Langue française sera exposée en mairie du 15 au 25 octobre prochain. Hommage personnel d'un artiste actuel à des femmes et des hommes de Lettres issus de son pays d'origine, cette exposition prend tout son sens dans ce contexte commémoratif. Elle permet de découvrir des représentations picturales marquées à la fois par la colonisation et par la conquête de l'indépendance. Un vernissage en musique est prévu lundi 15 octobre à 18h30 et sera suivi d'un échange avec le public pour restituer les parcours humains et artistiques de ces personnalités.

: en bref

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE OUVRE SES PORTES

Rendez-vous inédit de la rentrée. Chaque mois, la Mairie vous invite à la réflexion en vous conviant à des séminaires, en présence de spécialistes.

Mardi 23 octobre en mairie à 20 h : « Demain, quels humains ? ».

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Les éditions de la Librairie Théâtrale vous donne rendez-vous jeudi 13 septembre à 19 h, 3 rue de Marivaux pour fêter son 160^e anniversaire ; l'occasion de rassembler, dans la convivialité, auteurs et clients pour découvrir des perles rares.



FÊTE DES JARDINS

Samedi 22 septembre de 14 h à 19 h et dimanche 23 septembre de 11 h à 19 h à l'occasion de la Fête des jardins, des jardiniers vous proposent des ateliers de jardinage et de peinture pour les jeunes enfants et la présentation d'abris à insectes au square Louvois.

Rendez-vous aussi au square Bidault le samedi à 14 h 30 pour l'inauguration du jardin partagé « Le potager de la lune ».

Unique dans l'arrondissement, il sera géré par l'association Les Jardinières et jardiniers du 2^e.



CONSEILS DE QUARTIER

Prêts pour une nouvelle année

Deux mois se sont écoulés depuis les dernières séances du mois de juin. Retrouvez, en cette rentrée, les informations et les décisions prises par vos conseiller-e-s de quartier.



Suite au vote du compte rendu de la séance précédente, la directrice du Centre d'animation Les Halles-Le Marais est venue faire un point sur les activités du Centre. • Le cabinet d'étude ayant remporté l'appel d'offre relatif à un projet d'aménagement du quartier Goldoni-Montorgueil a présenté sa démarche et les premières idées qui ont émergé des marches exploratoires organisées dans le quartier. Afin d'avoir une vision plus exhaustive, un site Internet a été lancé : <http://msd75002.blogspot.fr>. • Le maire a présenté ensuite sa vision de la charte « Étalages et terrasses » qui est destinée à apaiser les relations entre acteurs du quartier. • La circulation dans le quartier, et notamment la protection du statut piéton de la zone, a été abordée. • Des discussions relatives aux outils de communication (boîte à idées, site Internet) et l'avancement du chantier des Halles ont clos la séance.

Prochaine séance : lundi 24 septembre à 20 h, au Centre Cerise (46, rue Montorgueil)



Un point sur les travaux de construction de l'espace de glisse rue Léon Cladel a permis de préciser le nouveau calendrier des travaux avec une reprise du chantier à la rentrée, et de dissiper les craintes de nuisances liées à l'usage de cet équipement. • Un compte rendu des échanges avec le Conseil de quartier Palais-Royal, contacté au sujet des jeux des jardins du Palais-Royal (1^{er} arrondissement), a été suivi par un point sur la propreté du quartier.

• Le sentiment d'accroissement des nuisances sonores produites par les établissements de nuit du quartier a été au centre des préoccupations de Conseiller-e-s de quartier. • Le Conseil a acté le budget participatif proposé par la mairie d'arrondissement avant de présenter la nouvelle procédure de suivi de ses budgets d'investissement et de fonctionnement.

Prochaine séance : lundi 1^{er} octobre à 20 h, en mairie (8, rue de la Banque)



Des comptes rendus des dernières réunions publiques organisées par la mairie d'arrondissement sur la mise à double sens des Grands Boulevards et l'association des Conseils de quartier aux futures priorités d'investissement de la Mairie (« budget participatif ») ont nourri les échanges sur les difficultés de circulation surtout dans les rues de Cléry et des Petits Carreaux. • L'amélioration de la communication interne (préparation de l'ordre du jour) et externe (avancée du site Internet) du Conseil a précédé un point sur l'activité de la Commission culture et communication, qui a rappelé le succès des derniers « papotages et gri-notages » de quartier.

Prochaine séance : mercredi 12 septembre 2012 à 20 h, en mairie (8, rue de la Banque)

> Pour tout renseignement : Alin POPESCU (alin.popescu@paris.fr – 01 53 29 75 26)



BULLETIN DE CANDIDATURE AU RENOUELEMENT PARTIEL DES CONSEILS DE QUARTIER

Nom Date de naissance

Prénom Téléphone(s)

Adresse Courriel

..... Profession

- Je souhaite participer à mon Conseil de quartier et au tirage au sort qui désignera des nouveaux membres.
- Je souhaite être informé(e) de l'actualité de mon Conseil de quartier.



EN CHIFFRES

Entre 2 090 et 3 210 véhicules, c'est la circulation de transit identifiée les jours ouvrables sur les rues Montmartre, Montorgueil et Saint-Denis.

La composition des véhicules se répartit comme suit :

53 % de véhicules légers,

23 % d'utilitaires,

16 % de deux roues motorisés

et 8 % de poids lourds

Montorgueil-Saint-Denis Nouvelle ère pour l'aire piétonne

Modifier le plan de circulation et la réglementation dans le quartier Montorgueil-Saint-Denis, l'expérimentation aura lieu à l'automne.

Objectif : garantir la sécurité et la tranquillité des habitants et visiteurs sans nuire à l'activité économique.

Mardi 10 juillet, 15h. Une quinzaine de personnes se presse en mairie pour participer à une réunion du Comité de concertation du quartier Montorgueil-Saint-Denis (CCQMSD). À l'ordre du jour de la séance : le

nouveau plan de circulation qui sera expérimenté dans ce quartier du 18 septembre au 15 décembre. Une image est projetée sur grand écran : la carte de Montorgueil-Saint-Denis. Pour le président de séance, Jean-Paul Maurel, « c'est un des plus beaux quartiers de Paris, entièrement piéton ». Mal-

heureusement, regrette l'adjoint délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à l'espace public à la mairie du 2^e, « beaucoup trop de véhicules motorisés y circulent. Mais la mairie ne ménage pas ses efforts pour trouver des solutions ». L'idée vise à permettre un meilleur partage ●●●

la circulation tout savoir : à Montorgueil



- de l'espace public entre les habitants, les commerçants et les usagers de la voirie. Dans cette optique, trois orientations ont été retenues : diminuer la circulation des véhicules et des deux-roues motorisés et interdire leur stationnement ; respecter les livraisons afin de favoriser l'activité économique ; et encourager les déplacements doux (marche à pied, bicyclette, trottinette).

Respecter l'aire piétonne

Carte à l'appui, Daniel Garaud, de la Direction de la voirie et des déplacements (DVD) présente les résultats d'une enquête menée récemment. La zone compte différents accès : trois entrées, dont les contrôles sont hors d'usage, et huit sorties. L'entrée la plus utilisée est celle de Turbigo (à 58 %). Sur des tronçons de voies des rues Tiquetonne, Greneta et Saint-Denis, on constate une circulation en sens interdit. Les équipements intérieurs, composés de parcs de stationnement,



d'écoles, de bureaux, de laboratoires, etc., sont autant de structures qui génèrent du trafic. Ainsi, ce ne sont pas moins de 3 210 véhicules motorisés qui ont été recensés en 24 heures, rue

Saint-Denis (Voir « En chiffre »). Ce nombre de véhicules par jour est comparable à celui d'une zone « 30 km/h », mais il est beaucoup trop élevé pour une aire piétonne comme Montor-

VIVE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE !

Fondé en 2002, le Comité de concertation du quartier Montorgueil-Saint-Denis (CCQMSD) s'est déjà réuni à plusieurs reprises. Dans un souci de démocratie participative, cette structure rassemble, autour de Jean-Paul Maurel, adjoint délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à l'espace public à la mairie du 2^e, des représentants de la Direction de la voirie et des déplacements (DVD), de la Direction de l'urbanisme, de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris, de la Direction de la propreté et de l'eau (DPE), du commissariat du 2^e, de la préfecture de police, des Conseils de quartier, ou encore des associations de riverains ainsi que de commerçants. Objectif : trouver, ensemble, des solutions pour un meilleur partage de l'espace public à Montorgueil-Saint-Denis.

2 questions à



Jean-Paul Maurel

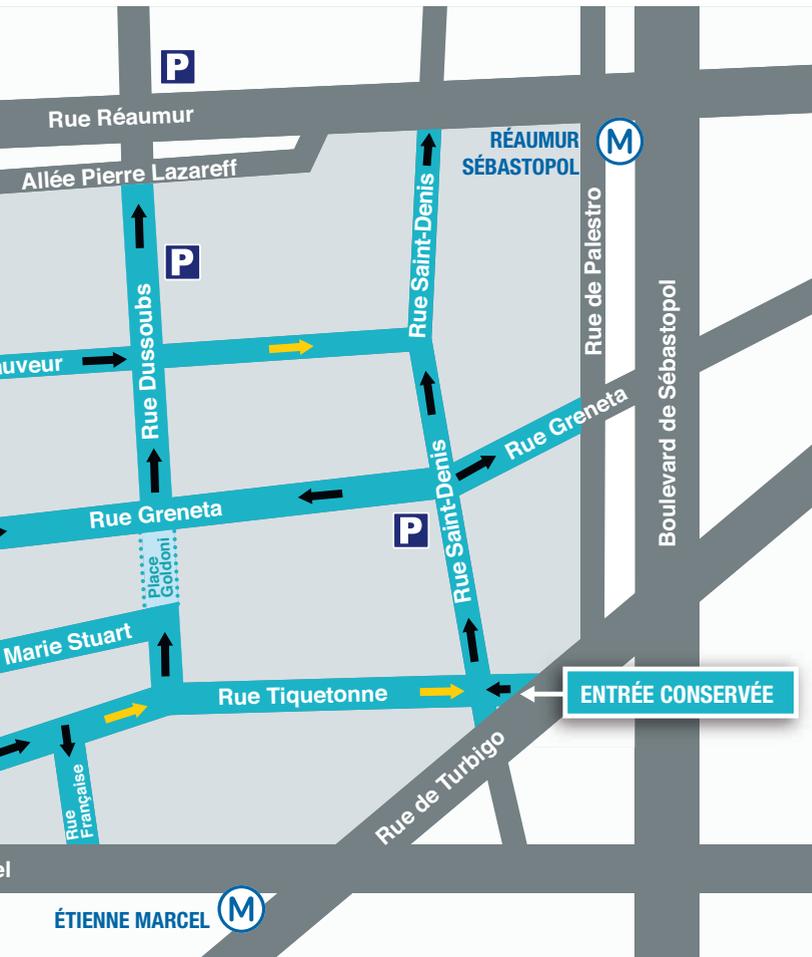
délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à l'espace public à la mairie du 2^e

Quelle est la portée politique du projet d'expérimentation de la nouvelle réglementation dans le quartier Montorgueil-Saint-Denis ?

Nous souhaitons que les Parisiens et les visiteurs aient de nouveau plaisir à se promener en toute tranquillité dans cette aire piétonne. Depuis cinq à six ans, ce quartier est saturé. L'ancienne réglementation décourageait le stationnement abusif en autorisant l'arrêt pendant 45 minutes. Mais, de plus en plus de gens profitent de son caractère peu contraignant. Désormais, fini « le 2^e, parking le moins cher de Paris ! ». D'autant qu'il est devenu de plus en plus difficile de circuler dans le centre de la capitale en raison des travaux en cours place de la République et aux Halles. S'ajoute le problème posé par les terrasses qui envahissent les trottoirs. Il est urgent d'agir.

De quels moyens disposez-vous pour assurer son respect ?

Après la concertation et la campagne d'information menée auprès des riverains, nous entendons faire de la « prévention répressive » À partir du moment où les bornes aux deux entrées ne fonctionneront plus pendant les trois mois de test, je vais demander la présence, en dehors des heures de livraison, de deux agents de police à chaque entrée. Par la suite, si nous n'obtenons pas la pérennité de leur présence, je souhaite que ces bornes soient de nouveau mises en fonctionnement. Une autre proposition concerne l'aménagement de ralentisseurs rue Bachaumont. Enfin, je voudrais l'installation de panneaux de signalisation « Roulez au pas » pour assurer la sécurité des promeneurs.



LÉGENDE

→ Sens de circulation maintenu → Sens de circulation modifié - - - Non circulé



gueil-Saint-Denis soumise à une réglementation spécifique. En effet, comme le rappelle cet ingénieur, « seuls les véhicules d'urgence et les résidents du quartier véhiculés sont autorisés à y pénétrer. Les livraisons de marchandises, elles, sont strictement soumises à des créneaux horaires bien définis ». Or, toujours selon cette enquête, de nombreuses infractions ont été constatées au niveau de la rue des Petits Carreaux, l'une des trois entrées du quartier. Des véhicules, en particulier des deux-roues motorisés, s'engagent dans cette voie pour éviter le trafic de la rue Réaumur et rejoindre plus rapidement la

la circulation tout savoir : à Montorgueil



- rue Étienne Marcel. Ils effectuent de ce fait une traversée –pour la majorité d’entre eux à une allure très élevée– nuisant à la sécurité et à la tranquillité de tous. Conclusion de Daniel Garaud: « *L’actuel plan de circulation est peu adapté à une aire piétonne apaisée* ».

Parmi les solutions proposées pour gagner en sérénité, et afin de limiter les accès au quartier, le nombre d’entrées va passer de trois à deux et l’entrée située rue des Petits Carreaux va être transformée en sortie. Par ailleurs, les



rues des Petits Carreaux et Montorgueil vont être mises tête-bêche: on pourra alors pénétrer dans la zone, soit par l’est, soit par l’ouest –l’idée étant de segmenter le transit. Enfin, les

bornes de sortie vont être abaissées.

Nouvelle réglementation

Première conséquence, un nouveau plan de circulation va être mis en place pour réduire le trafic dans les rues Montorgueil, des Petits Carreaux et Tiquetonne. Le sens circulatoire, quant à lui, va être inversé dans les rues Léopold Bellan, Bachaumont, des Petits Carreaux, Saint-Sauveur et Tiquetonne. Une autre campagne de comptage sera réalisée pour comptabiliser les circulations à contresens et mesurer les effets du nouveau dispositif. Enfin, un nouvel arrêté réglementaire sera adopté qui définira notamment les points suivants:

- 1. Une aire piétonne sur l’ensemble des rues du quartier.**
- 2. Les véhicules autorisés pour la desserte interne du quartier.** Sont ainsi concernés les véhicules d’urgence, de secours ou de services publics;

PRIORITÉ AUX PIÉTONS

« Montorgueil-Saint-Denis: trottoirs réservés aux piétons ». Le combat date d’il y a –déjà– vingt ans. Dans le journal municipal de juin 1993, les habitants du 2^e pouvaient ainsi lire un article consacré au projet d’aménagement de la rue Montorgueil: « *Dans la situation antérieure, les véhicules de toutes sortes essayaient de circuler sur la chaussée et encombraient également les trottoirs. Dans la situation actuelle, les trottoirs sont réservés aux piétons et la chaussée leur est également accessible. Il y a toujours un compromis entre les deux. Il était au détriment des piétons. Il est maintenant à leur profit.* » Élu maire de l’arrondissement en 2001, Jacques Boutault, épaulé de son équipe municipale, multiplie les initiatives pour faire respecter le droit des habitants et des visiteurs à circuler en toute sécurité dans ce quartier devenu, au fil des années, l’une des aires piétonnes les plus fréquentées de Paris.



+ d'infos

- Direction de la voirie et des déplacements
- 1^{re} section territoriale :
- 31, rue Mauconseil
- 75001 Paris
- Tél. : 01 44 76 65 00
- Du lundi au vendredi
- de 8h30 à 17h
- Relations avec les usagers :
- Vincent Gauthier



en direct du 2^e.....

Antoine Debièvre, représentant de l'association de riverains Vivre au centre

« Nous défendons la pacification de cette aire piétonne du point de vue du trafic motorisé : il est nécessaire de trouver un équilibre, particulièrement dans la rue Montorgueil qui concentre beaucoup de piétons, surtout le samedi. Même en vélo, il est parfois impossible de passer, donc a fortiori en véhicule à moteur. **Le projet de réglementation, en complexifiant le parcours, va être dissuasif.** Pour autant, cette diminution du trafic ne doit pas mener à une extension des terrasses. Montorgueil n'est pas Saint-Tropez ! Le comble, c'est quand des propriétaires de 4X4 se garent dans le quartier pour aller manger en terrasse. »

les véhicules des riverains ou des personnes disposant d'une place de parking ; les taxis pour pose ou dépose dans Montorgueil-Saint-Denis ; enfin, les véhicules à moteur qui transportent des marchandises pour livraison uniquement de 6h à 10h et de 13h30 à 15h30. Quant aux véhicules

propres (équipés en GPL ou GNV), ils bénéficieront d'une heure supplémentaire (jusqu'à 16h30). À noter que, pour élaborer un tel projet et dans un souci de concertation, un questionnaire a été envoyé aux commerçants situés sur une partie de la rue des Petits Carreaux (entre

les rues Réaumur et Léopold Bellan) au printemps de l'année dernière. Leurs réponses ont permis de mieux cerner leurs habitudes dans l'organisation de leurs livraisons (jours, horaires, durée, type de véhicules utilisés, etc.). Enfin, les vélos sont autorisés à rouler (à allure modérée) en z double sens sur toutes les voies.

3. La limitation du temps d'arrêt autorisé. Le stationnement sur voirie est interdit ; seul l'arrêt des véhicules est toléré. Sa durée sera désormais limitée à 30 minutes (et non plus 45 minutes) et contrôlée grâce au « disque livraison marchandises ». Tous les détenteurs de cartes d'accès à Montorgueil-Saint-Denis le recevront par courrier.

Pour informer les riverains de cette expérimentation dans le quartier Montorgueil-Saint-Denis, une lettre, publiée à 7 000 exemplaires, leur sera adressée. Par ailleurs, les agents de la ville seront chargés de communiquer sur ce projet qui sera pérennisé en cas de résultats positifs. Réponse : à la fin de cette année.

EN CHIFFRES

Livraisons et stationnement

80 % des livraisons observées s'effectuent en moins de **30 minutes**, notamment à **75 %** le matin entre 8h et 8h30. **204** véhicules stationnent dans le secteur dont **80 %** moins de deux heures (**164** véhicules différents). **25 %** sont des véhicules en livraison, dont la moitié vers 8h. **55 %** du stationnement est situé à l'ouest de la rue des Petits Carreaux (rues Mandar, Bachaumont, Léopold Bellan) sur un linéaire de voie plus réduit.

Source : comptages réalisés le 3 avril 2012.



De gauche à droite :
Marie Khayat, Nadine Louchart,
Sandrine Benattar, Christine Lebreton
et Claude Foucault

Féminin pluriel

Elles sont cinq, toutes entrepreneuses, cofondatrices de Soleilles Cowork. Clin d'œil à ces professionnelles complémentaires qui ont ouvert, il y a un an, un espace de travail collaboratif. Ce bureau accueille les travailleurs indépendants ou nomades lassés de leur tête à tête solitaire avec leur écran d'ordinateur. Objectif : créer une dynamique de groupe.

Après la colocation et le covoiturage, voici le coworking. En ces temps de crise, le partage a le vent en poupe. Depuis un an, les « sans bureau fixe » bénéficient d'un espace de travail collaboratif en plein centre de Paris, à deux pas du palais Brongniart. Dénommée « Soleilles Cowork », cette plate-forme est ouverte aux professionnels indépendants ou nomades – surtout des femmes – lassés de travailler seuls chez eux. Fini la machine à laver qu'on lance en même temps que sa société ! Grâce au coworking, les frontières entre vie personnelle et professionnelle sont bien délimitées. Une initiative innovante qui ne se résume pas à un simple partage de bureaux. Certes, les quelque 240 m² – entièrement modulable – comportent des tables de travail en open space, quatre salles de réunion et une salle de confé-

rences, une photocopieuse, une imprimante, un vidéo-projecteur, une cabine téléphonique insonorisée, sans oublier une impressionnante salle informatique assurant l'accès à Internet. Ouf ! Mais, à écouter les cinq fondatrices, toutes des entrepreneuses, là n'est pas l'essentiel. « *L'idée sous-jacente, explique Sandrine Benattar, c'est de stimuler les rencontres, d'offrir un réseau.* » Soleilles Cowork rassemble ainsi une soixantaine d'adhérents : consultants, graphistes, comptables, informaticiens, attachés de presse, etc. « *Autant de personnes très connectées virtuellement mais qui ont besoin de sortir de leur isolement bien réel,* précise Marie Khayat, autre cofondatrice. *Avec notre plate-forme de travail collaboratif, on remet ainsi de l'humain dans la société numérique.* » En témoignent les murs couleur soleil et le mobilier très pop !

Pour favoriser les rencontres entre ces travailleurs issus de divers secteurs et venant de la région parisienne ou d'ailleurs en France et de l'étranger, un coin détente a été aménagé dans lequel le café coule à flot, comme les idées. De même, chaque vendredi, un pique-nique géant est organisé dans l'open space. L'occasion de trouver des réponses aux questions que tout créateur de société se pose : « *Comment obtenir un numéro de Siret ?* » « *Faut-il prendre un comptable ?* » L'occasion, aussi, d'échanges informels et de contacts professionnels. Soleilles Cowork garantit ainsi l'émulation collective. Autant de vitamines essentielles pour les professionnels.

> **Soleilles Cowork**
13, rue Vivienne – Paris 2^e – 01 7997 4540
contact@soleillescowork.com
www.soleillescowork.com
Tarifs : 450 €/mois à plein temps (lundi-vendredi, 9 h-19 h), 290 € à mi-temps.

EELV Les particules fines polluent la vie des Parisiens du centre

Avec la piétonisation des voies sur berges, la mise à double sens des Grands boulevards, l'achèvement de la nouvelle place de la République, c'est la place de la voiture qui recule encore un peu dans le centre de Paris. Mais on est loin d'un centre-ville réservé aux riverains et aux moyens de transport de proximité sans pollution : tramways, bus au GNV, taxis propres, vélos... Il y a pourtant urgence. Comme près de 12 millions de Français vivant en cœur d'agglomération, les Parisiens du centre sont soumis à des taux de particules fines qui excèdent les normes admises en Europe. Ces particules, émises essentiellement par les moteurs diesel, sont en constante augmentation. La ministre de l'Écologie a reconnu que ce phénomène posait « un véritable problème de santé publique ». Paris fait partie des sept collectivités volontaires pour expérimenter des zones d'accès restreinte aux véhicules les plus polluants. Les élus parisiens, en lien avec le gouvernement, vont devoir très vite faire avancer ce dossier.

Retrouvez-nous sur notre site Internet : www.eluseelv-paris02.fr

Le groupe des élu(e)s Europe Écologie-Les Verts.

PS Rentrée 2012 : répondre aux urgences, préparer l'avenir

En trois mois, le Gouvernement a déjà engagé plusieurs mesures de justice sociale attendues par nos concitoyens comme par les élus locaux. Nous nous félicitons ainsi de l'entrée en vigueur de nouvelles règles d'encadrement des loyers pour Paris. Applicables lors d'une relocation ou du renouvellement du bail, ces règles permettent de lutter contre le logement cher et vont redonner du pouvoir d'achat aux locataires. Le pouvoir d'achat va être, de plus, renforcé par l'augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire et le lancement d'une négociation nationale sur les dépassements d'honoraires. Fidèles à leurs engagements, les socialistes ont mis l'éducation au cœur de leurs priorités : il y aura ainsi 1 000 professeurs des écoles supplémentaires dès cette rentrée. Des moyens seront aussi alloués pour améliorer les conditions d'accueil des élèves dans les établissements scolaires.

Dans le dialogue avec les partenaires sociaux et les collectivités locales, le Gouvernement est donc au travail pour mener à bien des réformes qui répondent aux urgences sociales et préparent l'avenir de nos territoires.

S. Wieviorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau.

www.elusps-paris2.net – contact@elusps-paris2.net

PC Traité européen, les peuples ont leur mot à dire !

François Hollande s'était engagé à renégocier le nouveau traité européen, appelé aussi « pacte budgétaire », signé par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel. Il n'en est rien. Or ce texte durcit encore les traités de Maastricht et de Lisbonne et prône à la fois l'austérité à perpétuité et le contrôle des budgets par la Commission de Bruxelles. Pourtant, l'expérience montre que cette orientation n'a fait qu'enfoncer les pays européens dans la crise et les peuples dans la souffrance. Nicolas Sarkozy battu, son traité ne doit pas être appliqué. Il faut aujourd'hui un débat public sur les orientations européennes et un référendum sur le nouveau traité. Seul le peuple souverain peut décider de son avenir. C'est une question de démocratie.

Pour signer la pétition : www.humanite.fr/m/article/2/501241

Anne Sabourin, conseillère du 2^e arrondissement – anne.sabourin@paris.fr

UMP Bonne rentrée à toutes et tous

L'heure de la rentrée a sonné ! Je souhaite donc une très bonne reprise et une année de réussite à tous les élèves et étudiants qui reprennent le chemin des cours. Une année qui se veut encore pleine de changements à l'Éducation nationale... Situation inévitable, car nous venons de changer de ministre et Vincent Peillon ne semble pas vouloir déroger à la règle inhérente à ce ministère ! Nommé en mai, il aura concerté tout l'été (sic !) et compte défendre une loi d'orientation dès l'automne avec, pour le moment au menu, un nouveau centre universitaire de formation des Maîtres et de nouveaux rythmes scolaires comprenant de légers changements dans les futures dates des vacances et un alignement du rythme de la semaine des écoles publiques sur celui des écoles privées avec des cours le mercredi matin. On est donc encore loin d'une « grande » réforme de l'enseignement... Celle qui donnerait plus d'autonomie aux établissements, qui ferait enfin confiance aux enseignants, n'exclurait pas totalement les parents de l'école de leurs enfants et qui au bout du compte serait surtout bénéfique à l'ensemble de nos enfants... Alors, « Peut mieux faire ! Monsieur le ministre ».

Christophe Lekieffre – 06609533 17 ou lekieffre.christophe@free.fr



Sport **D**écouverte
PROXIMITÉ

AUTO DEFENSE FEMININE

Gymnase Jean Dame

Tous les samedis
(hors vacances scolaires)
> 15h - 16h15 - 16h30-17h45

> Renseignements et Inscriptions sur place

GRATUIT

A partir du 15 septembre

Gymnase
Jean Dame
17, rue Léopold Bellan
Paris 2^e
Métro : Sentier



TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif propre à votre opérateur